



ACADEMIE DE L'ENTREPRENEURIAT
ET DE L'INNOVATION



APPEL A PROJETS POUR LA TABLE RONDE

« ACCOMPAGNEMENT A L'ENTREPRENEURIAT DES ETUDIANTS ETRANGERS :

ATOUTS ET DIFFICULTES LORS DU RETOUR AU PAYS »,

DAKAR, 6-8 décembre 2017

L'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (AEI) organise, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), une table ronde sur le thème : « L'accompagnement à l'entrepreneuriat des étudiants étrangers : atouts et difficultés lors du retour au pays ». Cette table ronde se tiendra lors du Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, du 6 au 8 décembre 2017, à Dakar, au Sénégal.

Le but du présent appel à candidatures est de sélectionner huit jeunes africains, étudiants dans des universités d'Europe de l'Ouest, et porteurs de projets qu'ils désirent mettre en œuvre en Afrique, afin de financer leur participation à la table ronde (transport, hébergements).

Justification et objectifs de la table ronde

De nombreux étudiants africains se formant dans les universités d'Europe de l'Ouest souhaitent rentrer en Afrique pour y développer un projet d'entreprise. Le parcours du retour au pays pour entreprendre peut s'avérer cependant plein de difficultés, car les étudiants africains à l'étranger ne maîtrisent pas toujours les rouages administratifs et le contexte socio-économique du pays dans lequel ils souhaitent entreprendre. L'objectif principal de cette table ronde est de permettre aux étudiants d'échanger leurs expériences sur la phase de montage de leur projet, mais aussi sur la manière dont ils envisagent de l'implémenter sur le continent africain.

Les échanges lors de la table ronde, porteront notamment sur :

- les formations et l'accompagnement à la création d'entreprise reçus par des étudiants africains en Europe de l'Ouest ;
- les différents projets de retour au pays pour créer une entreprise des étudiants sélectionnés ;
- les avantages à revenir au pays pour entreprendre et les difficultés rencontrées pour mettre en place leurs projets.

Conditions d'éligibilité

Pour être éligible à cet appel à projets, il faut :

- avoir la nationalité d'un pays d'Afrique ;
- pouvoir communiquer à l'écrit et à l'oral en français ;
- être actuellement inscrit(e) comme étudiant(e) dans une université membre de l'AUF de la zone Europe de l'Ouest. La liste des établissements membres de l'AUF de la zone Europe de l'Ouest est consultable à l'adresse suivante : https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/?region=europe-ouest ;
- produire l'ensemble des pièces demandées.

Comment postuler ?

Pour postuler, vous devez fournir les documents suivants :

- une copie du passeport ;
- un curriculum vitae ;
- un formulaire de candidature rempli (télécharger le [formulaire](#) de candidature) ;
- un résumé de votre projet (télécharger [le formulaire type de projet](#)) ;
- une attestation d'inscription dans une université membre de l'AUF de la zone Europe de l'Ouest pour l'année académique 2016-2017 ou 2017-2018.

Le dossier doit être envoyé par courrier électronique au plus tard le 8 novembre 2017 à minuit (heure de Paris) aux deux adresses suivantes :

Valerie.francois@univ-lille1.fr

dolores.amoussouga@auf.org

Processus de sélection :

- 9 octobre 2017 au 7 novembre 2017 : diffusion de l'appel à projet par l'AUF auprès de ses partenaires universitaires ;
- 8 au 12 novembre 2017 : sélection des candidats par une commission d'évaluation formée des représentants de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'AUF ;
- 13 novembre 2017 : publication de la liste des candidats retenus.